

Compte rendu de séance

Séance du 21 Février 2020

L' an 2020 et le 21 Février à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de HIS Roger, le Maire.

Présents : M. HIS Roger, Maire, Mme HAMON Jeannette, MM : BACLE Jean-Claude, LANSADE Christian, ZONGHERO Sébastien

Excusée ayant donné procuration : Mme CHERON Aurélie à M. ZONGHERO Sébastien

Excusé : M. THIBAUT Didier

Absent : M. LABAEYE Sébastien

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 8
- Présents : 5

Date de la convocation : 17/02/2020

A été nommée secrétaire : Mme HAMON Jeannette

Vente d'une partie du chemin rural n°121 dit des Tartres réf : 1/2020-02-21

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il convient de clarifier et définir précisément les conditions de la vente du chemin ainsi que le rachat d'une parcelle pour la création d'un nouveau chemin. Chacun des lots est évalué à 718 € pour la vente.

Le Conseil Municipal DECIDE d'échanger ses deux lots sur la base de ce prix.

Tous les frais engagés pour cette procédure seront à la charge de Monsieur Jacques MARZOLF.

Le Conseil Municipal DONNE tout pouvoir à Monsieur le Maire pour conclure la vente et signer tout document auprès du notaire.

A l'unanimité (pour : 6 contre : 0 abstentions : 0)

Informations et Questions diverses :

- Distribution du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets pour l'année 2019.

Séance levée à 19:30
En mairie, le 22/02/2020

Le Maire
Roger HIS